

Rôle Gouvernance Equipe Opérationnelle

**Réflexions / Recommandations Gouvernance
à fin juin 2015**

pour le Cercle de Pilotage de septembre 2015

I. Préciser le rôle Gouvernance au sein de l'Equipe Opérationnelle et réécrire la fiche de rôle correspondante

- > Rôle aujourd'hui tenu par Cyrille.
- > Demande de Cyrille au Cercle de Pilotage de juin 2015 quant au fait de préciser les attendus exacts pour ce rôle.
- > Rôle inconfortable du fait d'un rôle gouvernance seulement externe au Cercle de Pilotage... avec pourtant des demandes et des besoins de tout genre.
- > Rôle jusque là incarné dans le Pôle Relier mais remplacé depuis juin dans le Pôle Support car ce rôle est support pour toute l'association.

II. Attribuer et définir un rôle Gouvernance au sein du Cercle de Pilotage en sus du rôle Gouvernance au sein de l'Equipe Opérationnelle

- > Afin de construire un binôme de travail présent dans les différents cercles

III. Travailler à une réelle appropriation des différents rôles au sein du Cercle de Pilotage et à l'articulation des rôles entre eux

- > Certains rôles peuvent induire à certains moments une charge de travail conséquente dans une gouvernance "pleinement déployée".
- > Bien reposer la dimension bénévole des rôles et des membres du CP mais se questionner sur une éventuelle indemnisation de certains rôles (et alors en ce cas, poser les redevabilités de ces rôles au sens contribution/rétribution).
- > Dans le cas d'une indemnisation, bien mesurer l'impact budgétaire que cela aurait et définir à partir de quel moment elle est envisageable pour l'un ou pour l'autre membre).

IV. Porter une attention forte à la nomination des coordinateurs de collège

- > rôle important pour la vie des collèges et du coup de la gouvernance globale
- > en l'état de la gouvernance et des ressources, l'équipe opérationnelle ne peut pas animer directement les 6 collèges car cela placerait l'équipe opérationnelle au centre de la gouvernance de Colibris
- > rôle voué à devenir clef dans les rouages de la gouvernance de Colibris
- > coordinateur à choisir parmi les membres du Cercle d'Orientation au sein des représentants de chaque collège : ce ne sont donc pas forcément les membres élus au Cercle de Pilotage. De mon regard, pour des raisons de disponibilité et de rôles différents, il me paraît important que dans la mesure du possible, les coordinateurs ne soient effectivement pas parmi les personnes élues au Cercle de Pilotage.

> Ce qui est dit dans les Statuts et le Règlement intérieur
Statuts, article 5 :

Les membres du Cercle de Pilotage choisissent un coordinateur pour chaque collège parmi les représentants du collège au Cercle d'Orientation, hormis pour celui des opérationnels. Le directeur de l'association remplit de fait la fonction de coordinateur du collège des opérationnels.

Règlement Intérieur, article 6 :

Chaque coordinateur assure le rôle de 1er lien de son collège. À ce titre, il garantit le bon fonctionnement en cercle de son collège, et le rôle spécifique de son collège au sein du mouvement.

Le coordinateur d'un collège est responsable des convocations du collège, et notamment de l'organisation de l'élection des nouveaux représentants.

Chaque collège est souverain quant aux outils de communication utilisés et à la diffusion des échanges et réflexions menées en son sein, sous la responsabilité du coordinateur qui agit en concertation avec l'équipe opérationnelle de l'association, via un référent membre de l'équipe opérationnelle.

Chaque collège a donc un référent au sein de l'équipe opérationnelle. Ce référent peut être le même pour plusieurs collèges.

Règlement Intérieur, article 9 :

Chaque année peut être organisée pour tous les membres des collèges une consultation animée par les coordinateurs de collège selon les modalités de leur choix, proposant à chacun de se prononcer sur les orientations à venir. Les résultats de cette consultation peuvent être envoyés aux membres du Cercle d'Orientation au plus tard en même temps que la convocation.

> rééquilibrer un minimum la vie des collègues les uns par rapport aux autres car le collège de l'EO à une activité propre de par l'EO, et le collège des Groupes Locaux a un pôle de l'EO qui est dédié aux Groupes Locaux !

V. Mettre en place avec les nouveaux coordinateurs des binômes coordinateurs - référents collège EO

- > depuis mars : Mathieu référent pour EO, Partenaires, Cotisants, Fondateurs, et Cyrille référent pour GL et Affinitaires
- > élargir à 3 référents voire à 6 au sein de l'EO ?
- > permet au coordinateur d'avoir une information directe sur la vie de l'association afin de pouvoir informer/animer les représentants de son collège, et plus largement, son collège

VI. Information et formation des membres du Cercle d'Orientation

- > Mettre en place un reçu fiscal annuel pour chaque membre du Cercle d'Orientation
- > Proposer chaque début d'année en janvier une réunion informelle aux membres du CO pour qu'ils puissent prendre le pouls de l'association en un temps dédié
- > Ecrire et envoyer une lettre d'information après chaque CO / CP.